

EXTRAIT du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Bruno-de-Montarville tenue le mardi 5 juillet 2022, à 18 h 30, à la salle des délibérations du conseil municipal, au 1585, rue Montarville à Saint-Bruno-de-Montarville, sous la présidence de M. Ludovic Grisé Farand, maire.

Sont présents : M. le conseiller Vincent Fortier
Mme la conseillère Nancy Cormier
M. le conseiller Louis Mercier
Mme la conseillère Hélène Ringuet
M. le conseiller Jérémie Dion Bernard
M. le conseiller Marc-André Paquette

Sont absents : Mme la conseillère Louise Dion
M. le conseiller Mathieu Marcil

Sont également présents, le directeur général, M. Vincent Tanguay, et la greffière, M^e Sarah Giguère.

220705-1.2 Adoption du Programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025 de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville

Il est PROPOSÉ par Nancy Cormier, APPUYÉ par Marc-André Paquette, et RÉSOLU d'adopter de Programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025 de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, indiquant des dépenses de 46 162 000 \$ pour l'année 2023, de 29 242 000 \$ pour l'année 2024 et de 43 472 500 \$ pour l'année 2025;

De publier dans le Journal Les Versants le document explicatif relatif au Programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025, et ce, conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q, ch.C-19).

Votes pour : 5 (Vincent Fortier, Nancy Cormier, Hélène Ringuet, Jérémie Dion Bernard, Marc-André Paquette)
Vote contre : 1 (Louis Mercier)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



SARAH GIGUÈRE
GREFFIÈRE